







HOSPITALISATION

POURQUOI OFFRIR UNE RÉPONSE MUTUALISTE FACE À L'HOSPITALISATION ?

Chaque année, 1 Français sur 5

est hospitalisé.

7 patients sur 8

engagent des frais liés à leur hospitalisation : frais imprévus, transport, garde d'enfants...

UNE OFFRE DIFFÉRENCIANTE

Des spécificités majeures pour proposer à vos adhérents une garantie qui fait la différence :

- Une prise en charge de l'hospitalisation complètes en médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) et psychiatrie, de l'hospitalisation ambulatoire et de l'hospitalisation à domicile
- **Une couverture optimisée** grâce aux options hospitalisation partielle et soins de suite et de réadaptation (SSR) après une hospitalisation prise en charge en MCO
- Une indemnité versée sans condition d'utilisation ni justificatif de dépenses
- Une couverture sans limite de durée, quel que soit le type d'hospitalisation
- Trois niveaux de garantie au choix.

UN PRODUIT INNOVANT

La garantie hospitalisation de Tutélaire est un produit innovant qui s'adapte aux nouveaux usages en matière d'hospitalisation :

Prise en charge des chirurgies ambulatoires et des hospitalisations à temps partiel.



UN PRODUIT MUTUALISTE PAR EXCELLENCE

La garantie hospitalisation de Tutélaire, tout comme les garanties dépendance et accidents de la vie, est conçue et tarifée selon les valeurs de la mutuelle.

- Accessible au plus grand nombre
- Tarif selon l'âge à la souscription
- Pas d'exclusion pour état de santé dégradé
- Pas de questionnaire médical.

CONCEPTION D'UNE OFFRE SUR MESURE POUR VOS ADHÉRENTS

Choisir Tutélaire, c'est vous assurer un parcours clé en main de la conception de votre contrat à la gestion du risque.

- Des interlocuteurs et des experts métiers avec vous tout au long du parcours
- **L'accompagnement** au quotidien et **la formation** de vos équipes
- **Des process de gestion intégrés** et un échange de flux sécurisé.

Pour bâtir ensemble un projet mutuellement profitable.





07 86 29 80 87













